

219C1765
FR0000039232-OP013-RA02

30 septembre 2019

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions

AUREA
(Euronext Paris)

Le 24 septembre 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société AUREA visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, au prix de 6,50 € par action (cf. D&I 219C1696 du 24 septembre 2019).

La note d'information de la société AUREA (visa n°19-454 en date du 24 septembre 2019) a été diffusée et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour). L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 6 septembre 2019 a notamment approuvé la résolution nécessaire à la mise en œuvre de la réduction de capital.

L'offre publique sera ouverte **du 1^{er} au 22 octobre 2019 inclus¹**.

Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

¹ En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.